

Informations frais annexes (hors frais pédagogiques)

BPJEPS Canoë-kayak et disciplines associées Tous Milieux

Durant la totalité de la formation et en dehors des frais pédagogiques, chaque stagiaire aura des dépenses régulières qu'il est important de prendre en compte dans sa capacité financière et sa gestion budgétaire.

- Matériel spécifique : voir le document « matériel obligatoire ».
- Pour l'hébergement/repas pendant les séquences de formation au CREPS de VPA :
 - Les repas de tous les midis au self du CREPS sont obligatoires pour tous ;
 - Il est possible de manger en pension complète au self du CREPS ;
 - L'hébergement est laissé libre sur Vallon pont d'arc mais possibilité de loger dans les chambres du CREPS ;
 - Plus de camping ouvert sur VPA à partir de novembre ;
 - Un espace à proximité du CREPS permet d'accueillir les vans/camping-car.
- Pour l'hébergement/repas pendant les séquences de formation hors CREPS :
 - Les stagiaires sont libres de choisir ce qu'ils préfèrent dans la limite d'une zone de proximité avec les formateurs et lieux de rendez-vous de navigation ;
 - Quelques exceptions où cela sera imposé pour des soucis de confort et/ou de logistique :
 - Pour BC3 Kayak de mer : tout le monde sera logé et nourri dans le même hébergement pour les 2 semaines. Prévoir environ 500€ ;
- Pour les déplacements personnels vers le CREPS : chaque stagiaire est libre.
- Pour les déplacements sur les sites de formation hors CREPS : chaque stagiaire est libre mais le CREPS propose toujours un véhicule collectif gratuit au départ de Vallon pont d'arc. Une exception pour l'BC3 kayak de mer où le déplacement sera collectif avec les véhicules du CREPS et le déplacement sera prise en charge par l'établissement.
- Pendant les périodes d'alternance durant lesquelles le stagiaire est en stage : chacun est libre et autonome.